Site FR9301497 « Plateau d'Emparis – Goléon »

NATURA 2000

LA GRAVE - LA MEIJE

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Comité de pilotage

9 avril 2025 - Mairie de La Grave

1. Introduction

Mots du président de COPIL,
Mr Jean-Pierre Pic,
Maire de La Grave

Mots de Mme Agnès ROSSI,
élue régionale

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

NATURA 2000

Ordre du jour

1. Présentation et tour de table

2. Natura 2000 et le site « Plateau d'Emparis – Goléon »

3. Bilan des actions réalisées en 2024

4. Perspectives 2024 – 2027

5. Bilan administratif et financier

6. Questions diverses

2. Natura 2000 et le site "Plateau d'Emparis-Goléon"

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

Natura 2000 ? Kesako ?

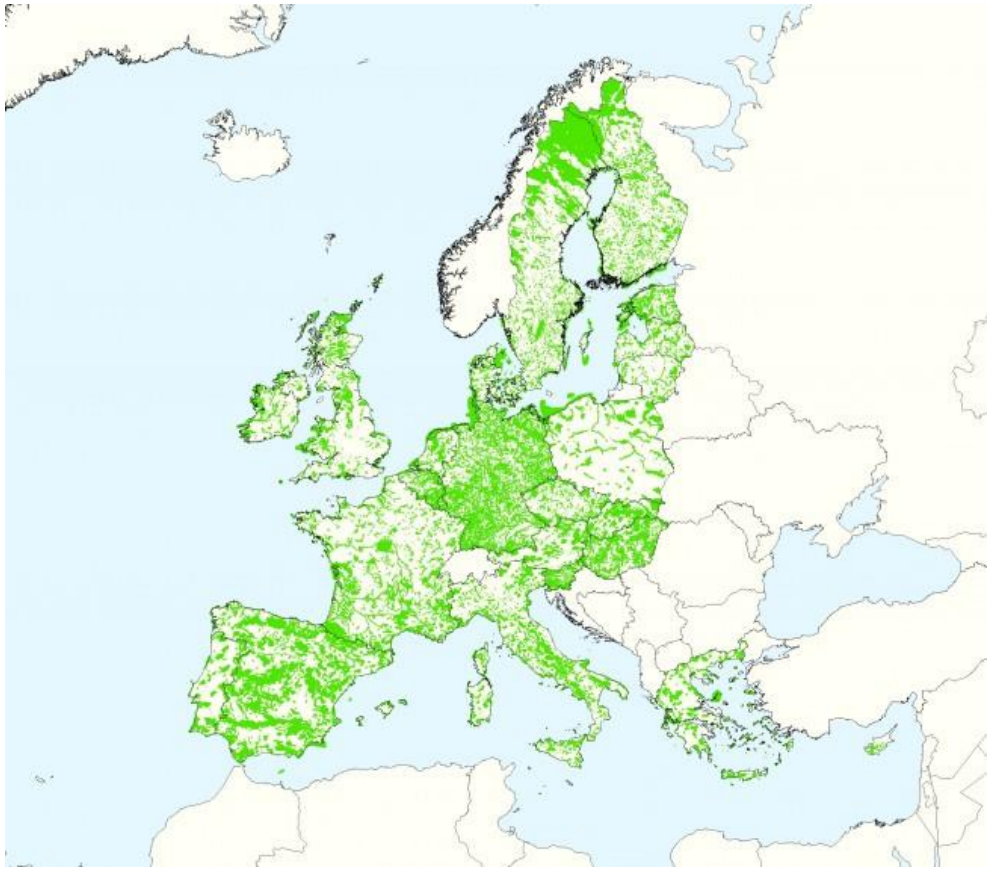

- Un réseau **européen**

→ plus de 27 000 sites

- Rassemble les sites naturels à grande valeur patrimoniale (faune, flore, habitats naturels)

- Maintenir la **biodiversité** tout en tenant compte des **activités socio-économiques locales**

- **Une démarche volontaire**

+ volet réglementaire dans le cadre de projets/manifestations = évaluation des incidences

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

Et la directive habitats ?

Directive « oiseaux » 1979

Zone de protection spéciale (ZPS)

Directive « habitats » 1992

Emparis Goléon : Arrêté 2007

Zone spéciale de conservation (ZSC)

Emparis Goléon : 2009 premier COPIL
2011 : DOCOB

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

Gouvernance et autorité de gestion

Depuis le 1er janvier 2023 --> Transfert de l'autorité administrative des sites Natura 2000 terrestres à la Région SUD PACA (*loi 3Ds du 21 février 2022*)

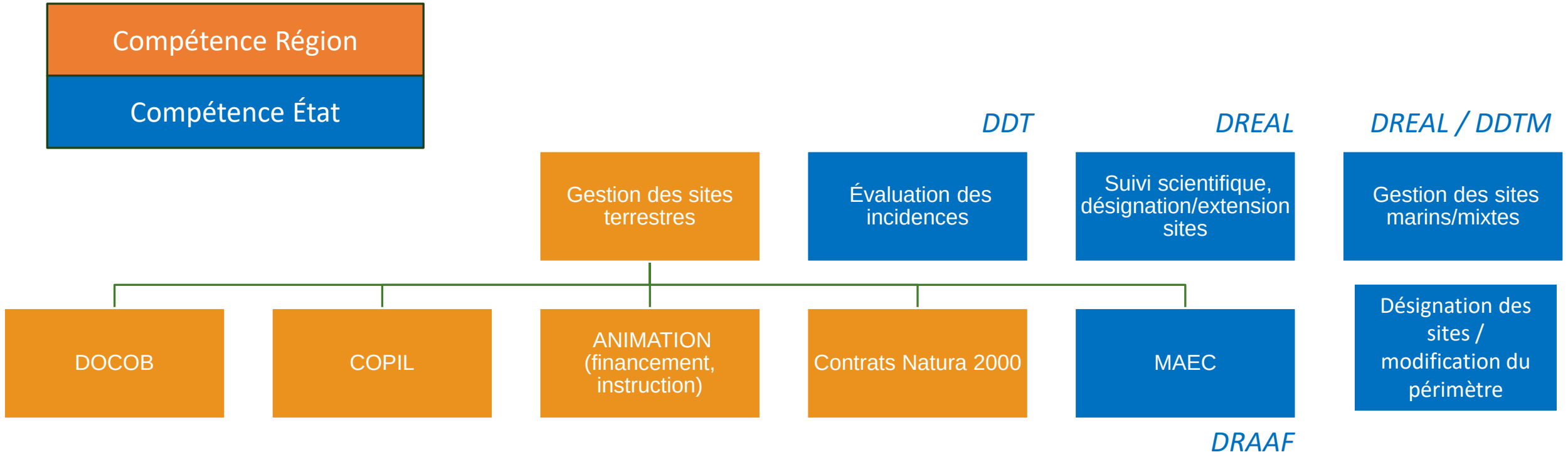

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

1 commune – La Grave
7476 ha

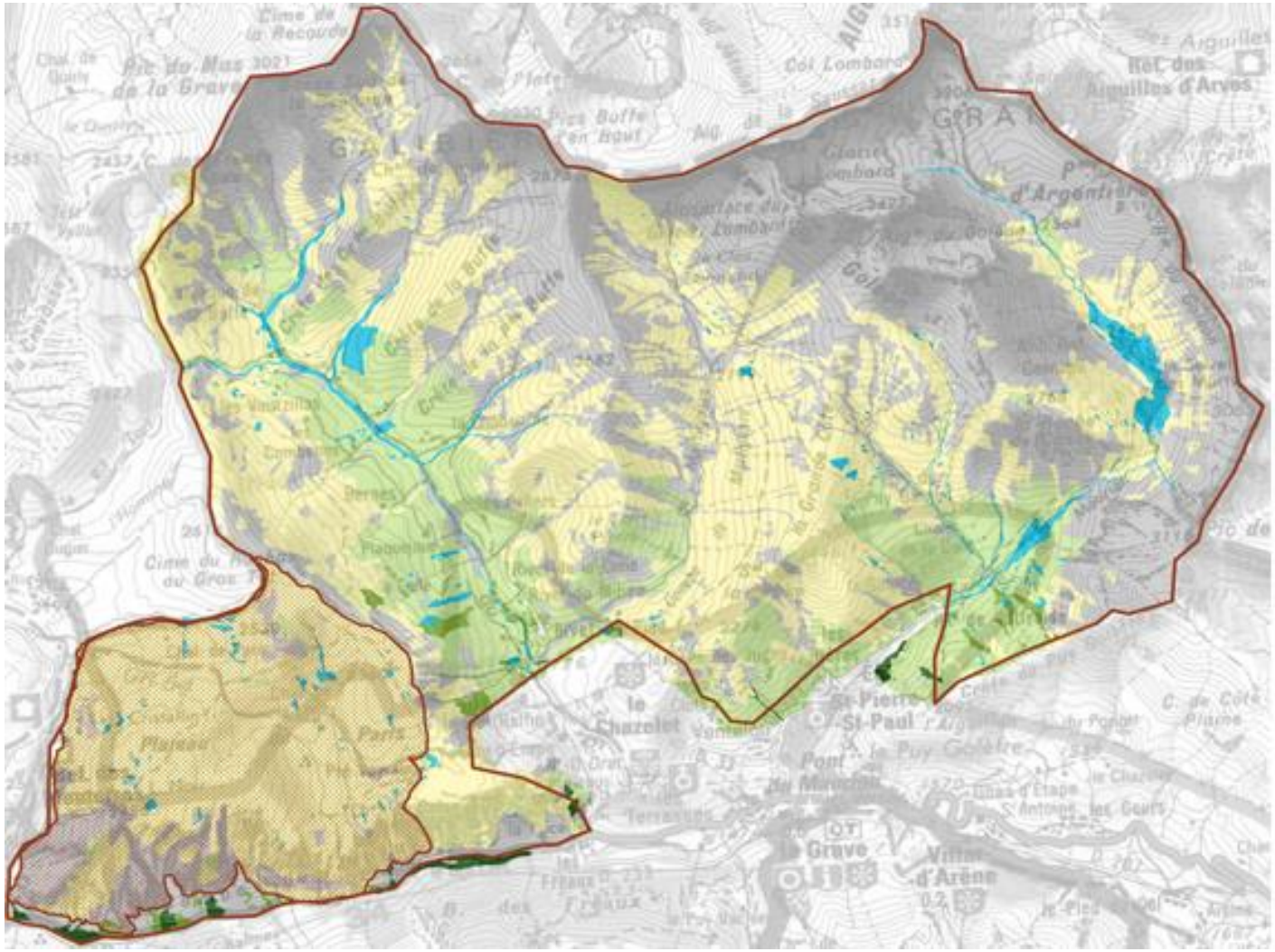

- 26 habitats communautaires
  --> **5 prioritaires**
- Près de 800 espèces végétales
- Plus de 200 espèces animales

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

9 habitats humides

Laîche bicolore

Cratoneurion

Sandur du Goléon

Bas-marais

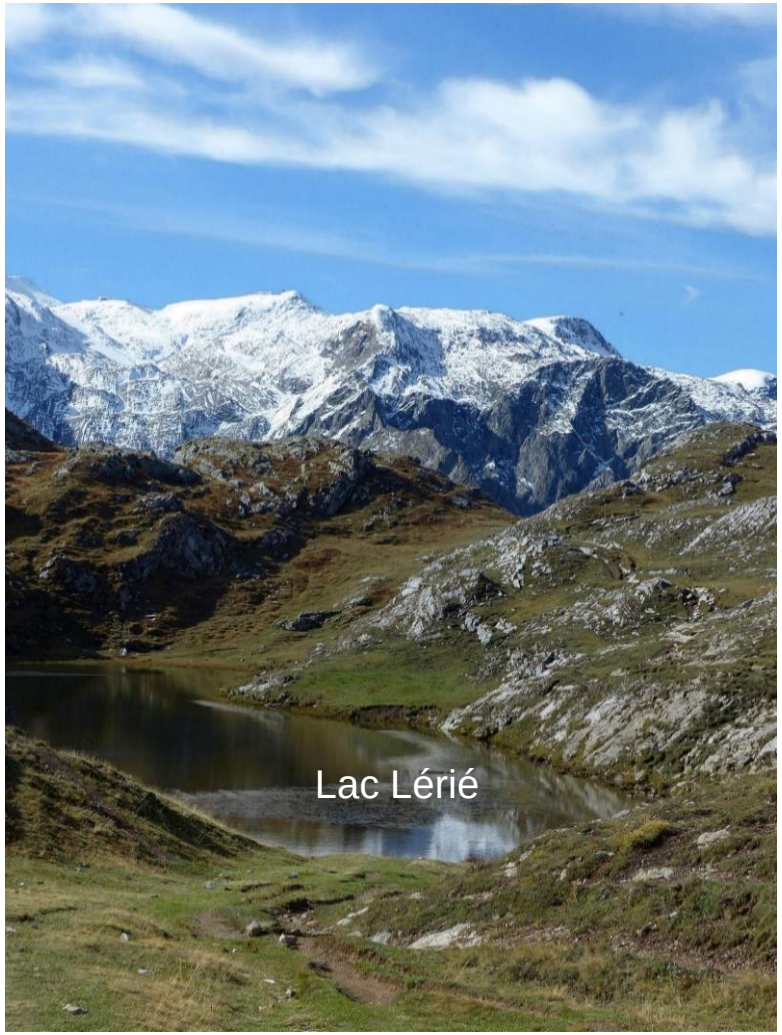
Lac Lérié

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

8 habitats rocheux

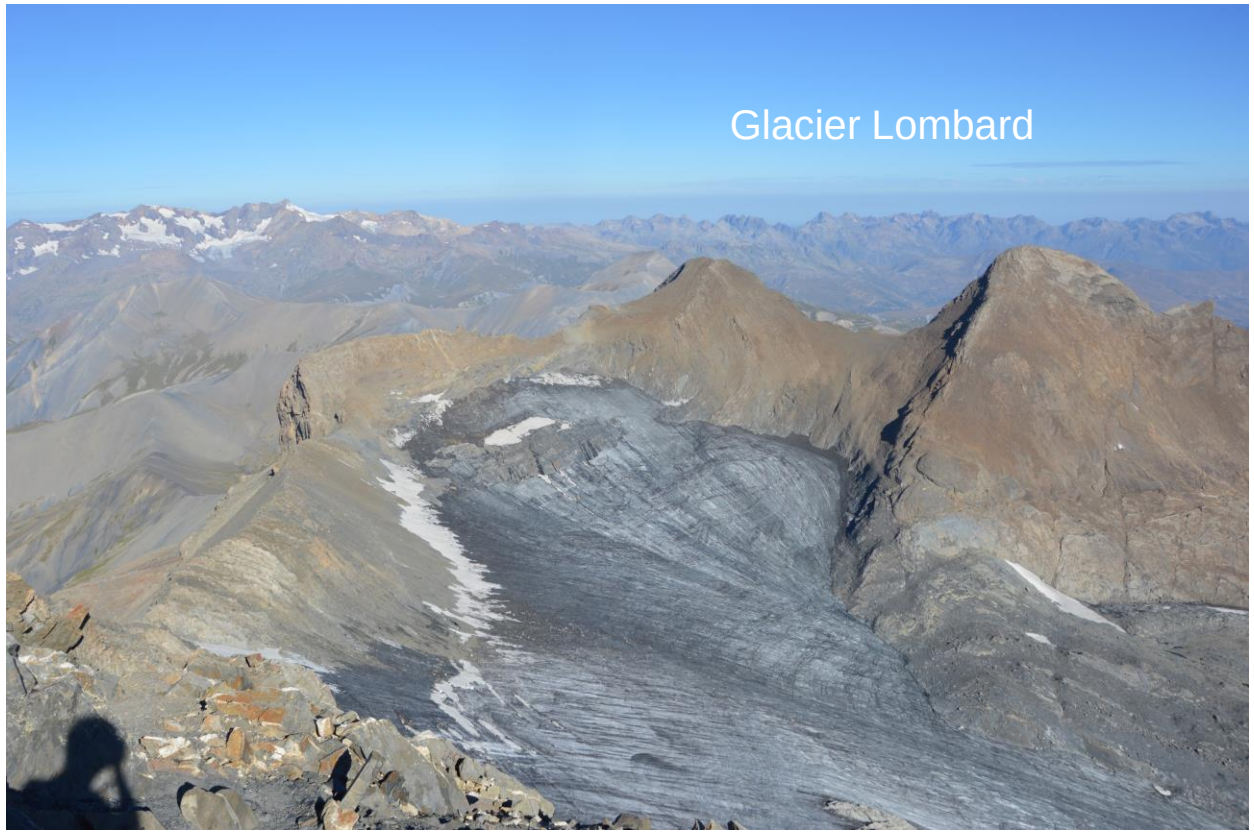

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

8 habitats agropastoraux

Pâturages de l'Indivis

Prairie de fauche – La Buffe

Pâturages d'Emparis

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

Objectifs de conservation

Les objectifs prioritaires du site:

- OC1: Préserver les milieux humides et aquatiques et leurs espèces associées
- OC2:Maintenir les prairies de fauche
- OC3: Préserver ou améliorer la qualité des habitats pastoraux
- OC4: Restaurer et préserver les landes et pelouses steppiques de la Combe de Malaval
- OC5: Maintenir les superficies de landes, de mégaphorbiaies et fourrés de saules ainsi que les mosaïques d'habitats

Les objectifs secondaires du site:

- OC6: Préserver et restaurer les habitats forestiers de rives
- OC7: Maintenir la qualité biologique des milieux rocheux
- OC8: Améliorer les effectifs des populations de chiroptères
- OC9: Préserver et améliorer les peuplements des autres espèces animales communautaires et patrimoniales du site
- OC 10 : Améliorer les connaissances et préserver les espèces végétales communautaires et patrimoniales du site

2. Natura 2000 et le site Emparis-Goléon

Objectifs de gestion

Code	Objectif de gestion	Priorité
OG1	Maintenir la pratique de la fauche et une gestion extensive des prairies de fauche de montagne	1
OG2	Favoriser des pratiques pastorales adaptées à la ressource et aux enjeux écologiques	1
OG3	Préserver les conditions hydrauliques et le caractère naturel des zones humides	1
OG4	Entretenir les milieux ouverts	2
OG5	Lutter contre les espèces indésirables animales et végétales	2
OG6	Préserver les gites à chauve-souris et améliorer les potentialités d'accueil	2
OG7	Maintenir les continuités écologiques et préserver le caractère naturel des ripisylves et boisements	2
OG8	Mieux gérer la fréquentation touristique et améliorer les aménagements	1
OG9	Informer, sensibiliser et communiquer auprès des acteurs du territoire et du public afin de promouvoir des bonnes pratiques	1
OG10	Améliorer les connaissances et suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces	2
OG11	Mettre en place une veille sur les milieux naturels et les espèces dans le cadre des projets d'aménagement	1

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

Articulation politique territoriale

Amélioration des connaissances

Gestion administrative et financière

Animation / communication

Évaluation des incidences

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

Mise en place du Plan Agro-Environnemental et Climatique

PAEC : Projet agro-environnemental et climatique

2023-2027 Nouveau PAEC

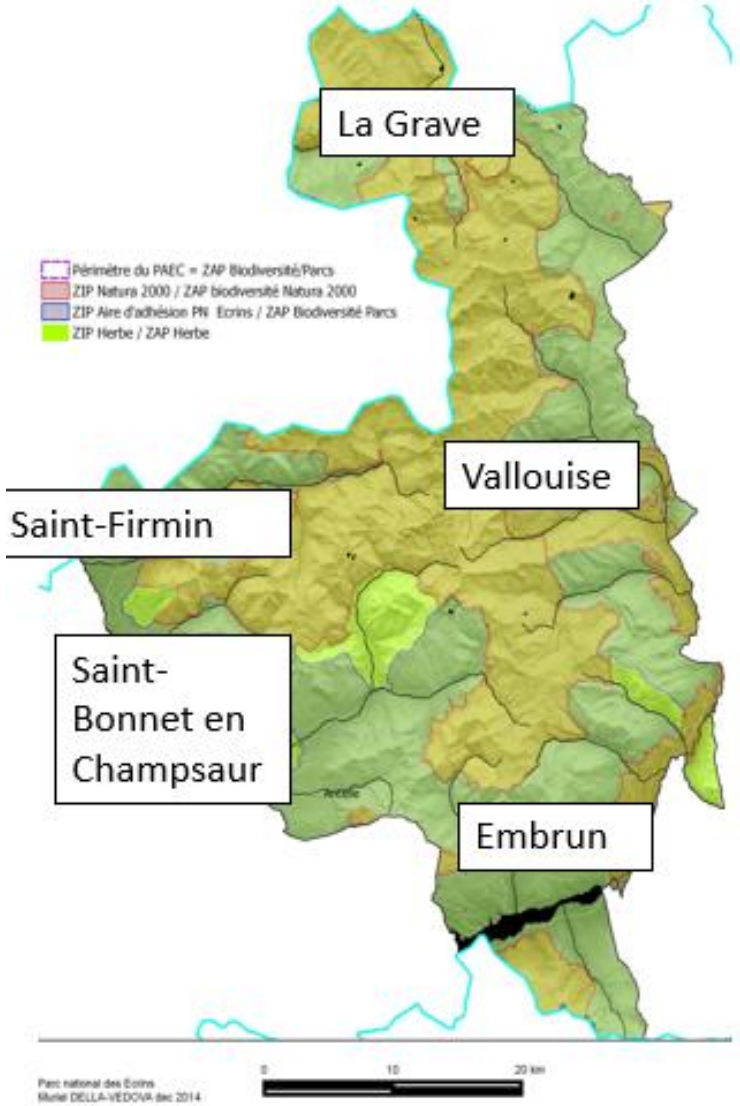

3. Bilan des actions réalisées en 2023

Mise en place de contrats

Mise en place du Plan Agro-Environnemental et Climatique

PAEC : Projet agro-environnemental et climatique → **MAEC** : mesures agro-environnementales et climatiques

- **Maintenir les pratique**s agricoles **adaptées**
- **Encourager les changements** de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agro-environnementaux identifiés sur son territoire

→ Contrat avec indemnisation des pratiques environnementales réalisées volontairement par les agriculteurs**, fondée sur les surcoûts et manques à gagner qu'elles entraînent**.

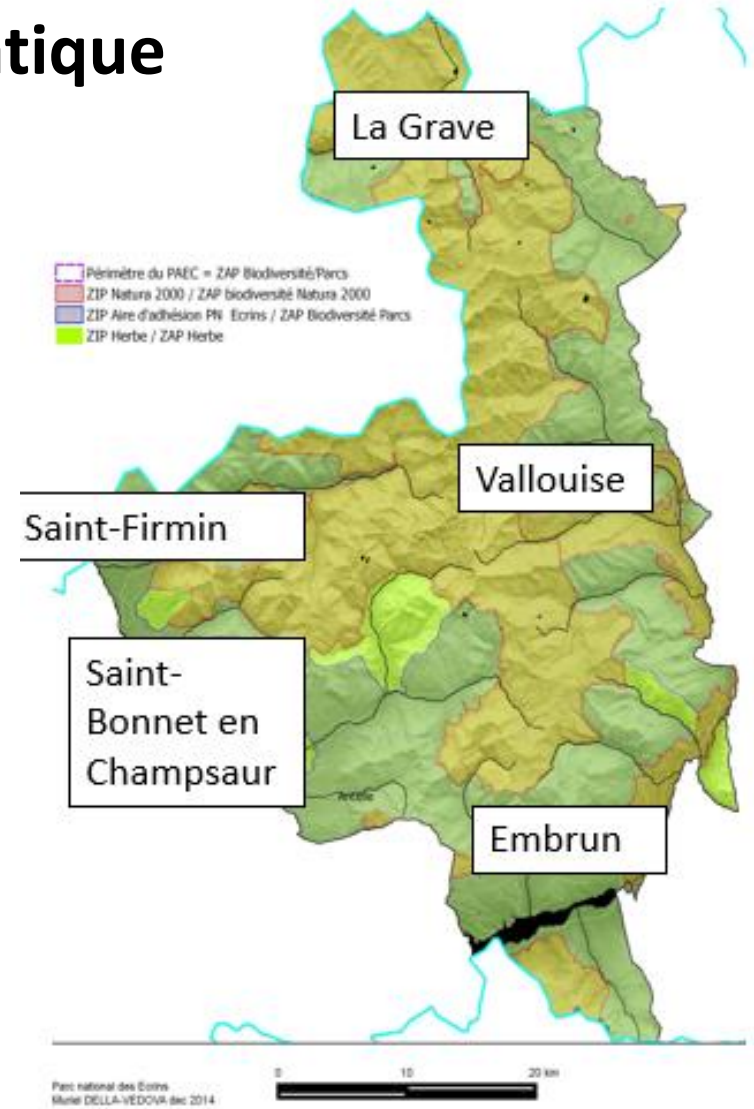

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

2023
Contractualisation

2024
Contractualisation

2023- 2027 Mise en œuvre et suivi des MAEC

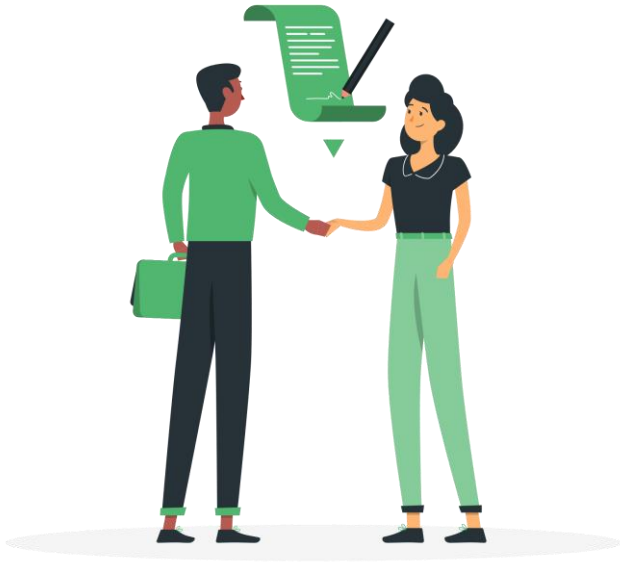

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

Prairies de fauche –> 5 exploitations

- Maintien de la richesse floristique : 51€/ha
- Fauche à la motofaucheuse et maintien de l'ouverture des milieux : 153€/ha
- Protection des espèces – 200€/ha

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTES-ALPES

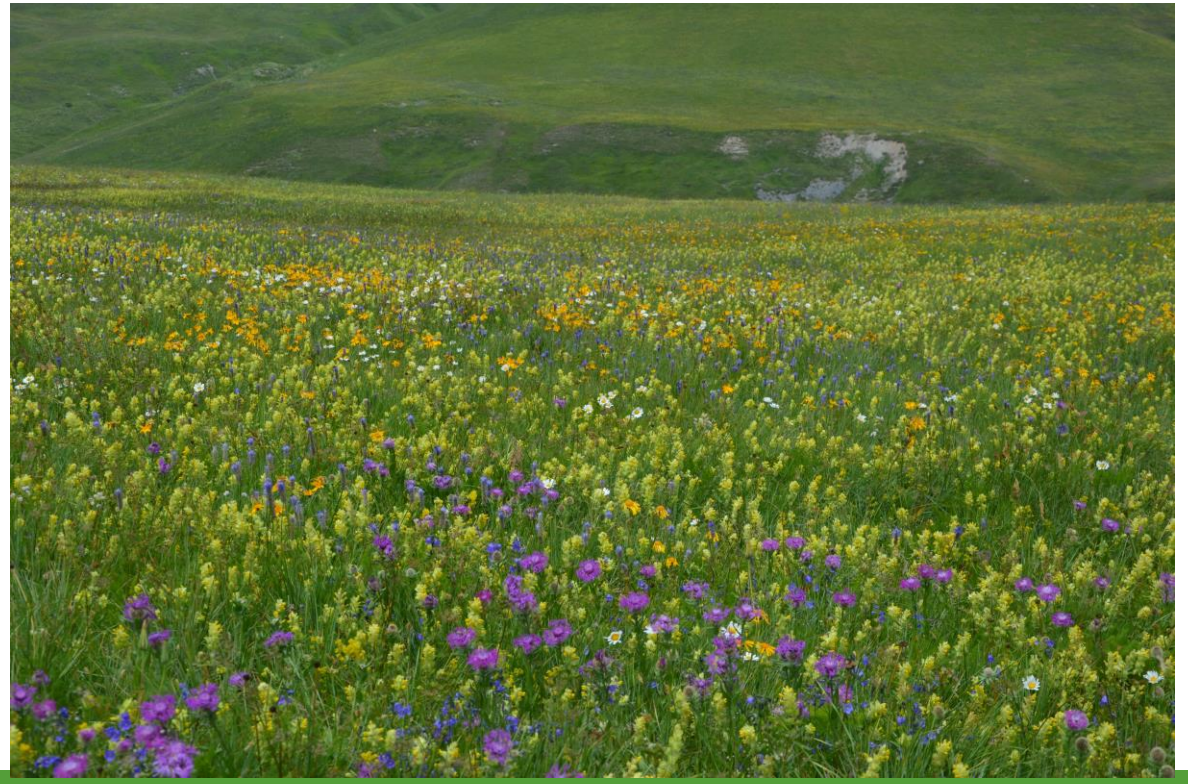

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

Prairies de fauche –> 1 journée de formation le 18 juin 2024

Contenu :

- Typologie des prairies : en salle et reconnaissance sur le terrain
- Intérêt des prairies permanentes fauchées
  - Biodiversité
  - Production de fourrage
  - Santé animale
  - Souplesse exploitation dans le cadre des évolutions climatiques
- Amélioration d'une prairie tout en préservant sa biodiversité

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

Alpages

- Surfaces herbagères et pastorales – 51€/ha → tous les alpages
- Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage - 72€/ha

→ Plan de gestion : 1 seul alpage

- Gardiennage serré sur le « Queyrel » en début d'estive
- Report de pâturage au 15 août

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Mise en place de contrats

Alpages → 1 journée de formation le 12 novembre 2024

© Cyril Coursier – Parc national des Écrins

Contenu :

- Enjeux environnementaux en alpage (espèces : Tétras-Lyre, Lagopède ; Habitats sensibles : pelouses nivales, zones humides…)
- Gestion pastorale adaptée à ces contextes
- Aspects sanitaires

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Groupe de travail sur la fréquentation du plateau d'Emparis (depuis 2022)

3 communes : Besse et Mizoën (38), La Grave (05)

- **Perturbations** des écosystèmes et **dérangement de la faune** :
  - Piétinement des berges et des milieux sensibles, destruction du couvert végétal, érosion
  - Pollutions : déchets, toilettes sauvages, crème solaire dans les lacs d'altitude
  - Feux : stérilisation sol, risque incendie, dégradation végétation
  - Nuisances sonores
  - Divagation de chiens
- **Conflits d'usages entre les activités**

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Groupe de travail sur la fréquentation du plateau d'Emparis

3 communes : Besse, Mizoën, La Grave

- 2 Départements
- 2 Régions
- 2 sites Natura 2000
- 1 site classé
- 1 APPB
- Aire d'adhésion du PNE

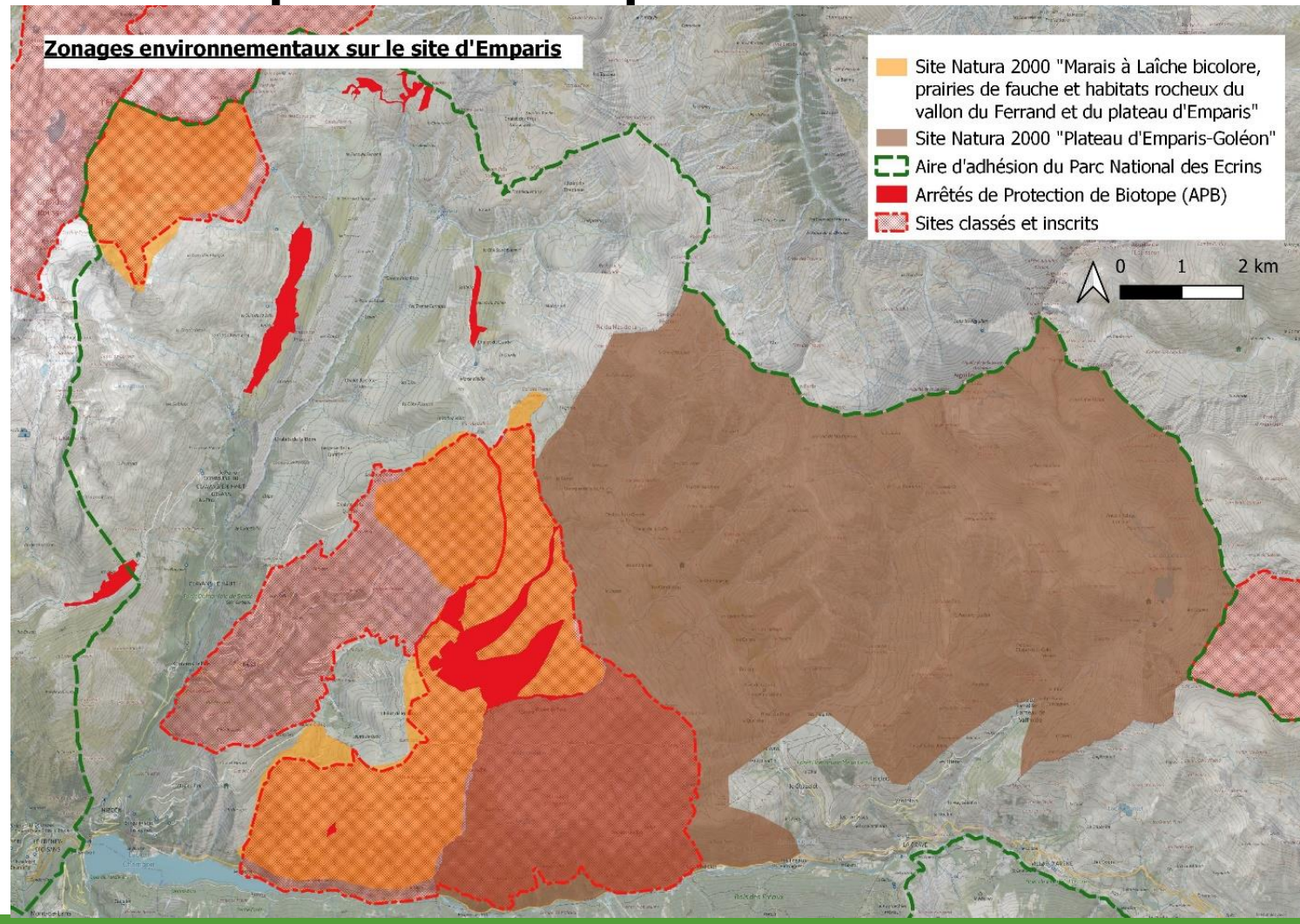

3. Bilan des actions réalisées en 2023

Articulation politique territoriale

Groupe de travail sur la fréquentation du plateau d'Emparis

3 communes : Besse, Mizoën, La Grave

https://lagrave-lameije.fr/reglementation-sur-le-plateau-demparis/

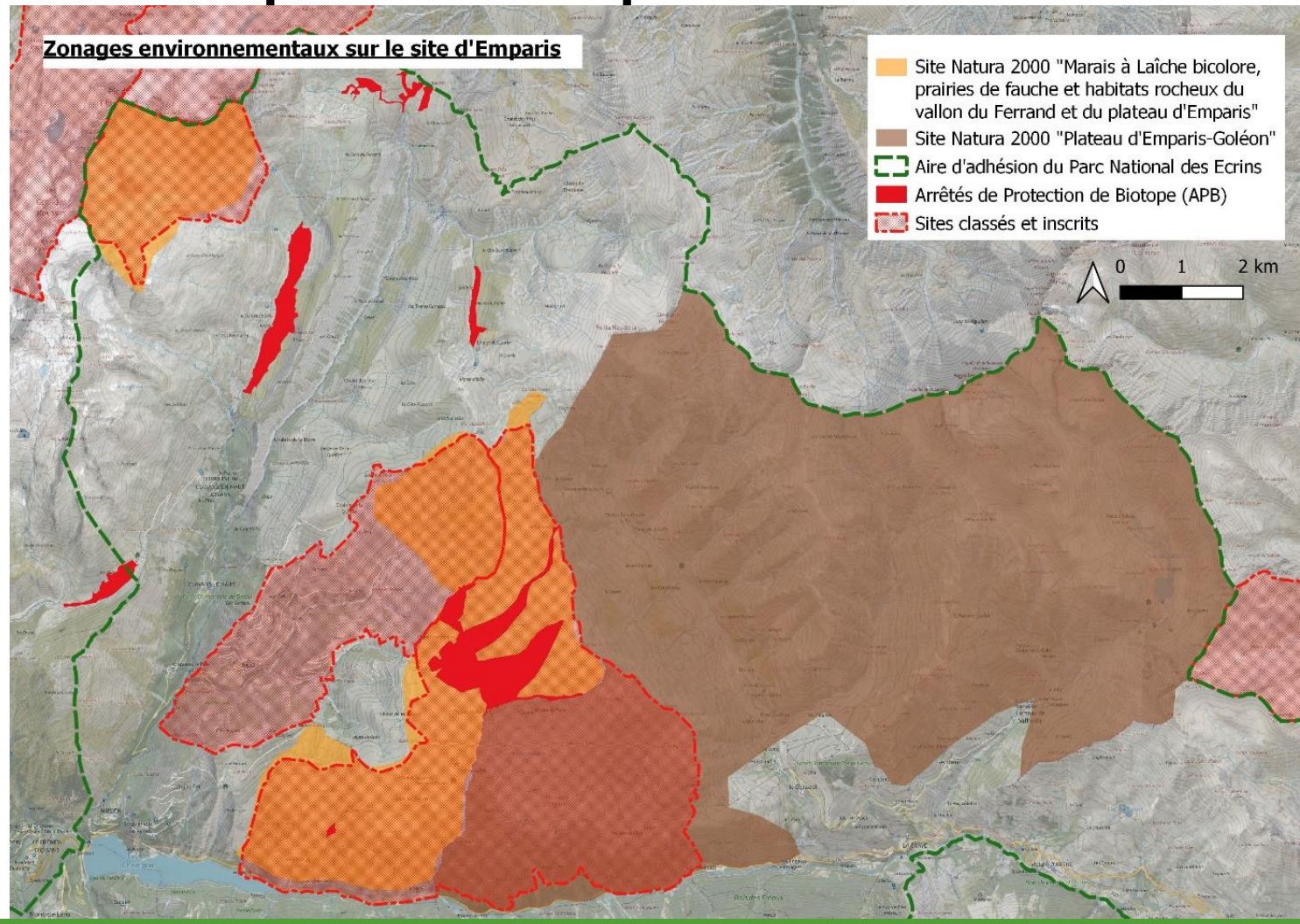

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Groupe de travail sur la fréquentation du plateau d'Emparis

Mise à jour de la signalétique

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Études et suivis

Étude de fréquentation : résultats

Chiffres éco-compteurs

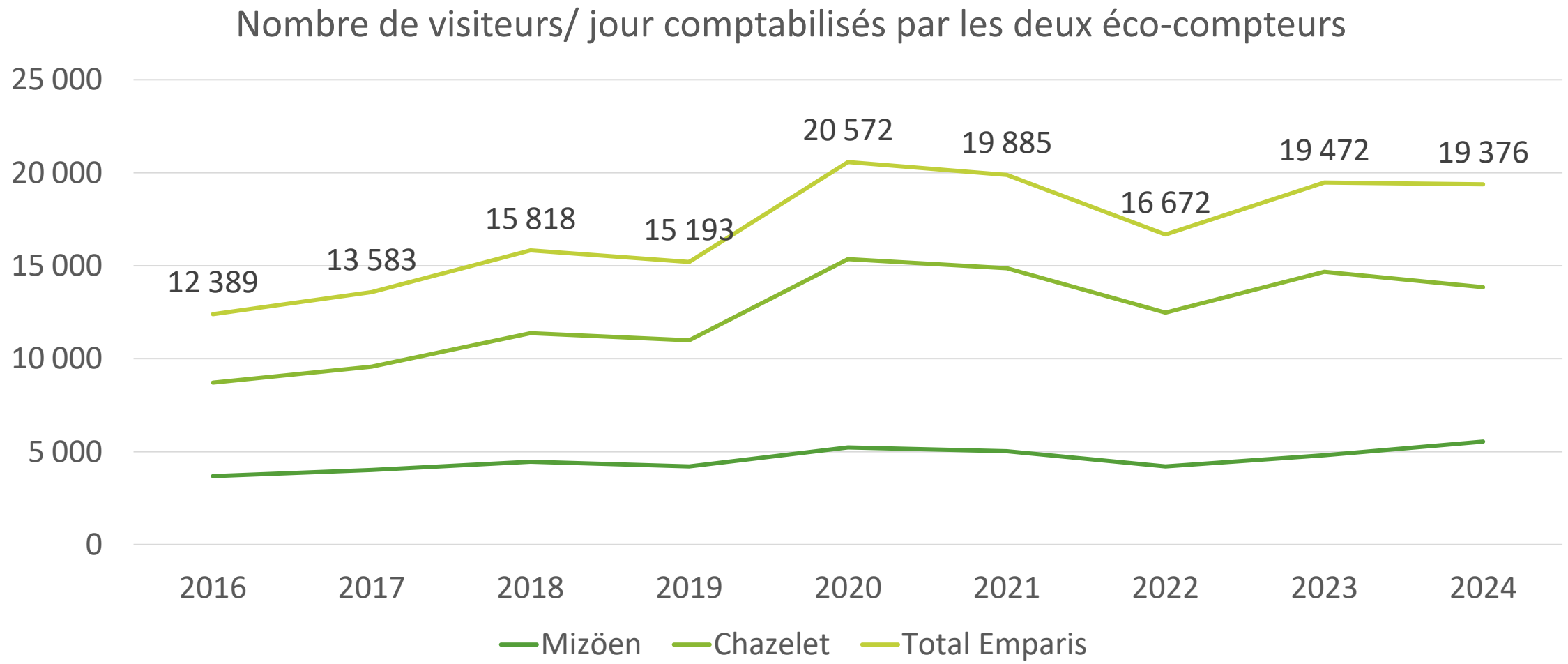

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Études et suivis

Étude de fréquentation : résultats

- Une fréquentation similaire malgré + 11 jours avec précipitations

- Des pics > 300 personnes/jour

- 1 éco-compteur supplémentaire Col St Georges --> dysfonctionnement du 08/07 au 22/08 = période la plus fréquentée...

Reconstitution des données => environ **33 000 visiteurs** cet été

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Études et suivis

Étude de fréquentation

Enquêtes de perception

1. Profil type des visiteurs qui viennent fréquenter les lieux
2. À quel moment de l'année et de la journée viennent-ils ?
3. Quels usages ont-ils des sites ?
4. Pourquoi viennent-ils ici plutôt qu'ailleurs ?
5. Quelle perception du site ?

Cette année --> questionnaire commun avec le PNE

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Étude de fréquentation : résultats

Questionnaires

- Étude de fréquentation : profils types identiques d'année en année

- 86% en 2022 viennent en voiture, 74% en 2024

- Meilleure connaissance réglementation pour chiens, bivouacs, baignade

- + Connaissance sur les aires naturelles protégées

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Nouveauté sur le site : un renfort pour la sensibilisation estivale

Mathilde H. pour 6 semaines – 8 juillet au 17 août

- Subvention du département
- 8 journées au Goléon, 11 journées sur Emparis, 2 ateliers OT
- + de 1000 personnes sensibilisées en 6 semaines
- Questionnaires + maraudage
- Emparis : 57 baignades – 4 drônes - 20aine chiens – 40aine bivouacs
- Présence PRIMORDIALE

Hautes-Alpes
le département

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Des tournées de surveillance inter-services sur Emparis

- **1 tournée PNE + OFB**
- **2 tournées PNE + Brigade environnement + N2000**

Sensibilisation majoritairement

1 Baignade + 1 drône (saisi)

10 août : 76 tentes

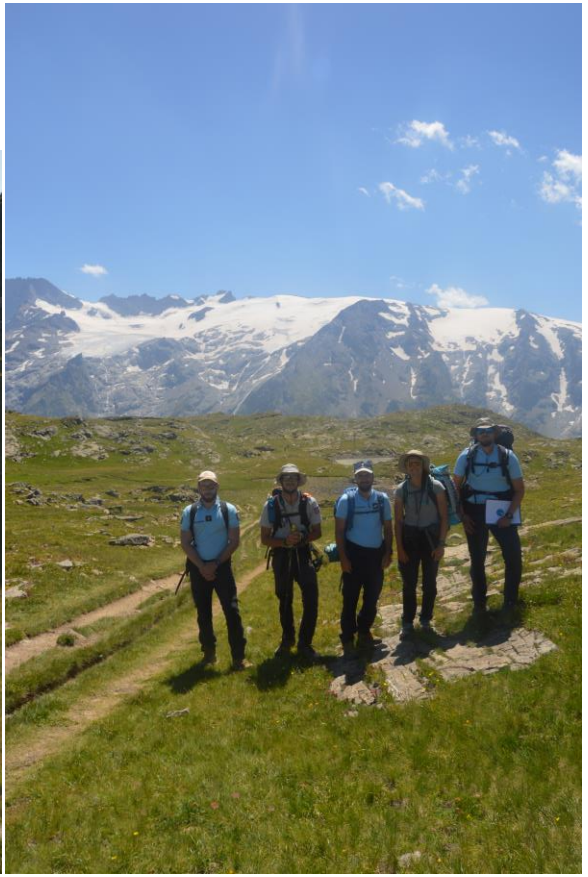

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Observation de la fréquentation sur le secteur du Goléon

- Pas d'éco-compteur = 5 sessions comptage manuel, peu de données en août

- Fréquentation <2x Emparis

- Problématique déplacements pierres dans le marais
  = Véritable chantier !

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Plan national d'actions Râle des Genêts

Amélioration des connaissances

Espèce en fort déclin à l'échelle nationale (moins de 100 mâles chanteurs en 2022 contre 2450 dans les années 1980's)

Habitat potentiel sur le site : prairies de fauche fraîches à humides

Espèce contactée sur le site en 2016 (PNE)

Protocole participatif : 62 mailles d'1km²

- Écoute active (+ repasse) de nuit
- 1 à 3 passages entre mai et juillet (chez nous 11-19/06 et 27/06-09/07)
- 3 maille prospectées en 2024 (secteur Valefroide)

Espèce protégée

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Articulation politique territoriale

Journées thématiques du réseau

- Living Lab VIVALP – Pays de la Meije
- Journée plénière Flore Sentinelle et Zone Atelier Alpes
- Journée d'information sur l'accueil des visiteurs sur le terrain pour la saison estivale (PNE)
- Journée sur la fréquentation dans les Écrins (PNE)
- Réunion Départementale Agrifaune alpin

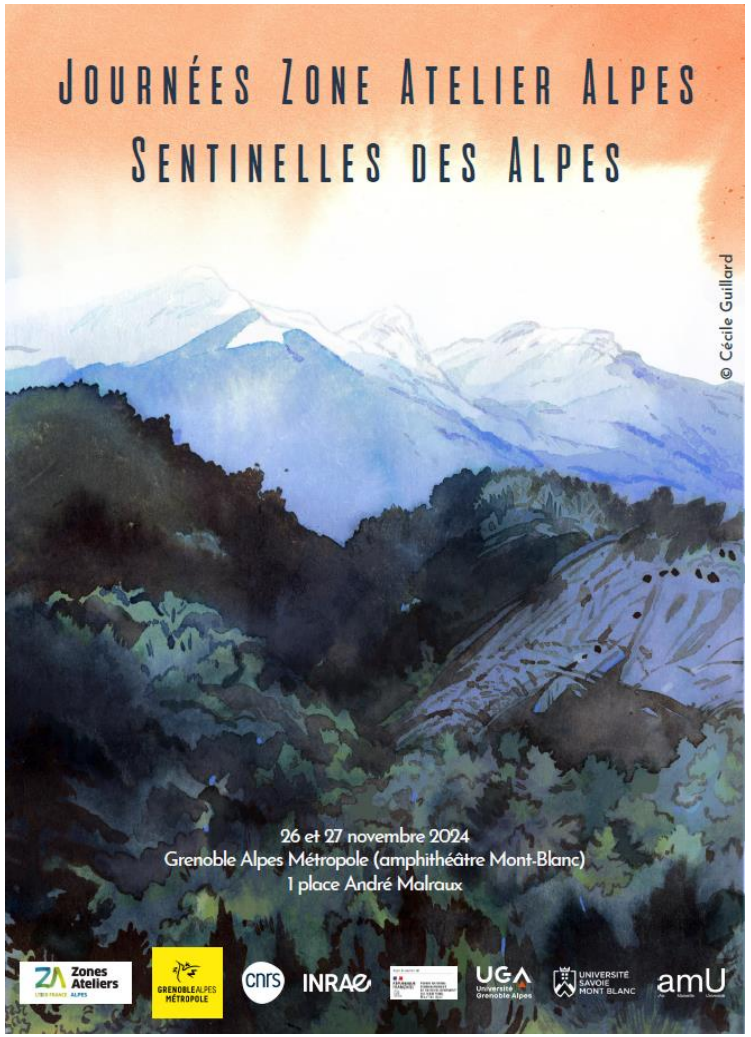

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Formations

- Médiation pastorale 24 et 25 juin (DDT05_CD05)
- Formation bryophytes IC 23 et 24 juillet (CBNA_DREAL)
- Comment faire des études statistiques quantitatives robustes de la flore (Jan Perret – CEFE via Flore sentinelle)
- Webinaire : transition des DOCOB vers méthodologie CT88

Riccia breidleri, espèce d'IC

© D. Desbenoit

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Animation / communication

Financement d'animations pour les scolaires

2023 – 2024 : 2 séances / classe = 6 séances sur le thème du pastoralisme et agriculture de montagne (ancienne programmation)

Accueil d'une stagiaire – 2 semaines

3. Bilan des actions réalisées en 2023

2 soirées en refuge + 1 pot accueil

- 2 refuges situés sur le périmètre du site
- Faire découvrir Natura 2000 et le site Emparis-Goléon, ses habitats, sa faune, sa flore... et sa gestion
- Proposer un temps d'échange avec les vacanciers

Animation / communication

3. Bilan des actions réalisées en 2024

Animation / Communication

- 50 ans GR54 – sortie commentée sur les 2 sites Natura 2000 Emparis
- Lettre d'information n°11 avec Oisans
- Page Web N2000 des Hautes-Alpes
- Contributions diverses :
  - OT : article sur la survie du Tétras-Lyre en hiver
  - Topoguide randonnée en Briançonnais (FFRP)

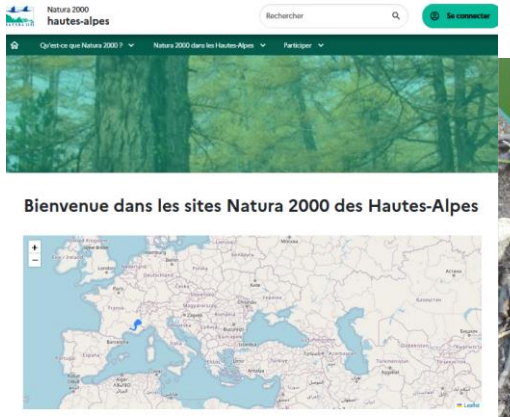

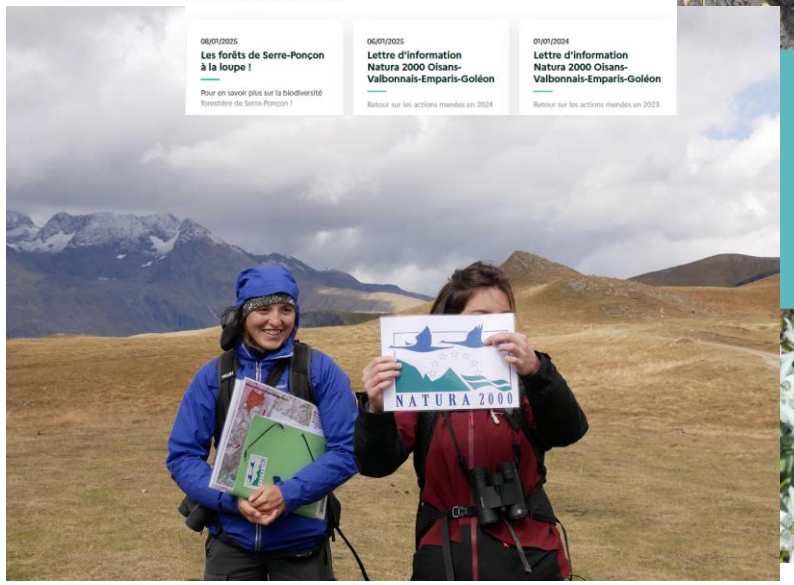

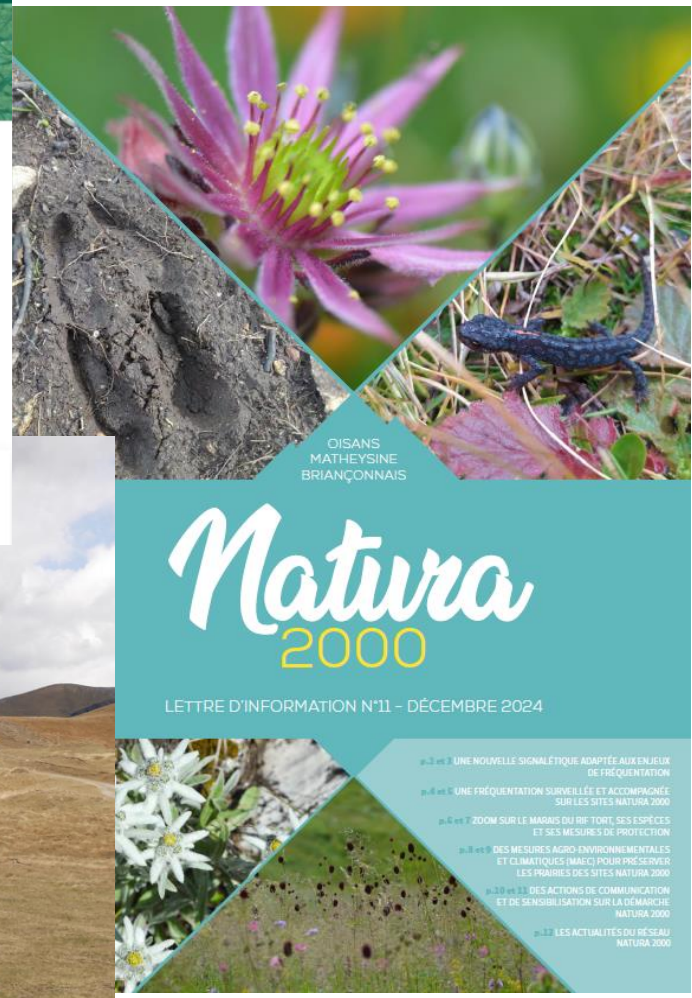

3. Bilan des actions réalisées en 2023

Évaluation des incidences

- 3 manifestations sportives (2 trails + 1 VTT)

Problématique drône sur 1 événement

- Projets de travaux sécurisation RD1091

Projet de sécurisation sur la RD1091

5. Bilan administratif et financier

Administratif et financier

CONVENTION ANIMATION 2020 – 2023
+ 2024

→

CONVENTION ANIMATION 2024 – 2027

Appel à projet janvier 2024

LA GRAVE - LA MEIJE

NATURA 2000

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

5. Bilan administratif et financier

CONVENTION ANIMATION 2020 – 2023 + 2024

Financements

53% FEADER (Europe)
47% Etat

Poste animation à 60%
= 3 jours/semaine

ANIMATION TERMINEE LE 29/02/2024

Animation du site pour 3 ans		Prestations extérieures	
Salaire animation	90 000 € pour 3 ans	Animation des scolaires	5287,92 €
Coûts indirects	13 500 €		
Frais de déplacements	962, 08 €		
TOTAL	Réalisé : 101 680,23 € (Prévisionnel 109 750, 00 €)		

5. Bilan administratif et financier

CONVENTION ANIMATION 2024-2027

En attente de signature

Financements

80% FEADER (Europe)

20% Région

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Poste animation à 60%
= 3 jours/semaine annualisés

Animation du site pour 3 ans *(du 01/03/2024 au 31/03/2027)*		
Salaire et charges animation	*29€30/h*	84 753,18 €
Coûts indirects	*15% de*	12 712,98 €
Frais de déplacements	*5% de*	962, 08 €

Coûts simplifiés = au forfait

5. Bilan administratif et financier

CONVENTION ANIMATION 2024-2027
En attente signature

Financements
80% FEADER (Europe)
20% Région

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Poste animation à 60%
= 3 jours/semaine annualisés

Animation du site pour 3 ans		**Prestations extérieures pour 3 ans**	
Salaire et charges animation	84 753,18 €	Animation des scolaires	30 050,00 €
Coûts indirects (15%)	12 712,98 €		
Frais de déplacements (5%)	4 237,66 €	Étude (EC habitats agropastoraux)	

Coûts simplifiés = au forfait

TOTAL = 131 753, 82€ *dont 26 350,76€ financés par le conseil Régional (20%) et 105 403,06€ par le FEADER (80%)*

5. Bilan administratif et financier

CONVENTION ANIMATION 2024-2027
En attente signature

Animation du site pour 3 ans		**Prestations extérieures pour 3 ans**	
Salaire et charges animation	84 753,18 €	Animation des scolaires	30 050,00 €
Coûts indirects (15%)	12 712,98 €		
Frais de déplacements (5%)	4 237,66 €	Étude (EC habitats agropastoraux)	

Coûts simplifiés = au forfait

TOTAL = 131 753, 82€ *dont 26 350,76€ financés par le conseil Régional (20%) et 105 403,06€ par le FEADER (80%)*

"Avance" de 30% (versement prévu courant avril 2025)

5. Bilan administratif et financier

Gestion administrative et financière

Dotation biodiversité *et aménités rurales* (article L.2335-17 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Aide financière pour les communes dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée (Parc, site Natura 2000, réserve naturelle, site classé...)

En 2024, dotation déterminée :

- 1/3 selon la population
- 2/3 selon **superficie** couverte par une aire protégée

- **X 1,5 si zone Natura 2000**
- **X 2 si zone de protection forte (PNE, site classé)**

Echelle	2023	2024
Commune de La Grave	16 170 €	79 247€
Hautes-Alpes	817 897 €	2,5 millions
Nationale	41,6 millions	100 millions

Source : DGCL

Exemple d'utilisation : renouvellement de l'éclairage public pour la trame noire, animations nature pour les scolaires...

4. Perspectives

Études et suivis

- Financement d'une étude sur l'état de conservation des habitats agro-pastoraux --> prestataire extérieur, nombreux échanges avec les éleveurs et berges
- Camp de prospection Râle des Genêts avec la LPO
- Suivis Flore sentinelle (prochain en 2026)
- Installation d'un éco-compteur sur le secteur du Goléon (CD05)
- Enquête "Ponts" chiroptères (Vesper'Alpes)
- Protocole photographie des lacs

4. Perspectives

Mise en place de contrats

MAEC 2023-2027

- 2025 : tournée des alpages + suivi des MAEC (3 visites pour alpage à PG)
- Participation aux comités de pilotages et comités techniques
- Formation pour les bergers ?

Préparation pour la mise en place du prochain programme

- Poursuite des échanges avec les bergers et acteurs du monde pastoral : besoins, utilisation de l'espace…
- Travail de cartographie et recensement des pratiques pastorales
- En lien avec l'étude de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux

4. Perspectives

Animation / communication

- 2 à 4 soirées en refuge/ été selon les moyens humains
- Pot d'accueil 1 à 2 soirs dans l'été
- Animation des scolaires (2 animations/classe/an) --> 3 journées programmées en 2025
- Accueil d'un.e sensibilisateur.rice à l'environnement pour l'été ?

4. Perspectives

Articulation politique territoriale

- Projet ACCLIMO avec le Parc national des Écrins :
  - Financements/appui technique pour gestion des zones humides
  - Chantier participatif dans le marais du Goléon ?

- Étude de fréquentation sur le Goléon - abandon des questionnaires sur Emparis (seulement les données quantitatives)

- Participation aux réunions et ateliers des différents partenaires

- Tournée interservices le WE du 10 août

- Remise en état de la passerelle du Goléon et du sentier d'interprétation ?

• => Sollicitation de la politique ENS du département ?

5. Questions diverses

Arrêté de composition du COPIL

*Arrêté préfectoral n°**2009-**34-16 du 3 février 2009 définissant la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 (ZSC)-FR 930 1497 "PLATEAU D'EMPARIS – GOLEON" en vue de son inscription au réseau Natura 2000*

- **Mise à jour du nom des structures**
- **Retrait de : (attention retrait de l'acte officiel = simplification administrative => n'empêche pas l'invitation)**
  - Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du département
  - Représentants des GP (pas forcément tous les GP)
  - Directeur du CNPF
  - Association CRAVE encore active ? Pas de contact ?
- **Ajout de :**
  - Représentant de syndicats agricoles
  - GCP ou Vesper'Alpes ?

5. Questions diverses

Autres questions/remarques/suggestions ?

Contact animatrice Natura 2000
Marine GROSSET-JANIN
Mairie de La Grave – 51 route des grands cols - 05320 La Grave
06 08 53 39 36
marine.grosset-janin@lagrave-lameije.fr

Merci pour votre participation ☺